

Honoraires Maa Immobilier

Honoraires applicables au 22 janvier 2026

HABITATION PARTICULIERS			
Jusqu'à 70 000€	Forfait: 5000€		TTC
De 70 001 à 130 000€	7%		TTC
De 130 001 à 240 000€	6%		TTC
De 240 001 et au-delà	5%		TTC
TERRAINS CONSTRUCTIBLES			
7% (avec un minimum de 5000€)		TTC	
GARAGES / PARKINGS			
Forfait de 2000€		TTC	
MURS PROFESIONNELS			
Jusqu'à 100 000€	Forfait 5000€		HT
De 100 001 à 200 000€	7%		HT
Supérieur à 200 001€	5%		HT
LOCATIONS PRO ET PARTICULIERS			
Habitation et appartement		un mois de loyer preneur et 50% bailleur HT	
Professionnel	Inf 850€/mois	10%du loyer H.T/annuel PRENEUR/BAILLEUR	
nel	Sup. 850	15% bailleur - 20% preneur (du loyer HT annuel)	
MANDATS DE RECHERCHE			
Forfait 5000€		TTC	
MANDATS DE RECHERCHE PRO			
DE 0 à 200 000€	Forfait 5000€		HT
DE 200 001 à 500 000€	Forfait 10000€		HT
Au dela de 500 001€	Forfait 20000€		HT

SAS MAA – Société par actions simplifiée au capital de 1000€ - Maa Immobilier, représenté par Benjamin Estable titulaire de la carte professionnelle délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, N° CPI 4202 2018 000 037 465, ne recevant pas de fonds hormis ses honoraires légaux. R.C.S Saint-Etienne 808 557 052 – siège : 12 rue du pont noir, 42700 Firminy.